MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Aurelien Felix à Alice Augustin, James G. Greve à Alice C. Ruff, Henry Bucher à Catherine Stauder, Frank J. Bermas à Marie La Combe, Robert M. Haas à Annette L. Johnson, Frederick Alfred à Stella Richards, Joseph Dardis à Jennie A. Cluan.

NAISSANCES—Mmes E. A. Landry, un garçon; John Thomas Collins, un garçon; Jacob Diedrich, un garçon; Julius Meilbaum, une fille; Benjamin M. Phillips, une fille; Otto A. Lyncker, un garçon; Aide pr Delaume, un garçon; Hugh B. McGovern, une fille; Herman Kristerstein, une fille; Roderick A. Lipers, un garçon; William McCoinin, une fille; Gustave Drees, un garçon; Chin Chow Pac, une fille; Edward Killerler, un garçon; Eugene Yvan, un garçon; Hector F. Crosier, un garçon; Julius Groestch, une fille; Emanuel Gerchgauer, un garçon; Joseph Wright, une fille; Jacob Schwab, un garçon; Henry J. Grundmyer, un garçon.

DÉCÈS—John J. Corcoran, 47 ans, 1927 St-Thomas; Jeremiah Madden, 50 ans, 323 Olivier; Ve Ann Woolfe, 76 ans, 3418 rue du Canal; Julia Fagon, 1 an, 1510 St-Roch; Veuve Barbara Scherrer, 52 ans, 1932 Walter; Alex J. Vaccaro, 35 ans, Hôpital de Charité; Mme Kate Hadley, 30 ans, 2049 Lafayette; Eugene Montford, 67 ans, 317 Caronde; Albert Bennett, 44 ans, 4[illegible] Adele; Edward Crawley, 15 jours, 1932 Henriette; enfant de Bertha Donaldson, 11 jours, 2013 Washington; Rebecca Kuzchnitz, 8 mois, Infirmerie Touro; Frederick Armbruster, 6 mois, 1737 Poydras; Alice Adams, 30 ans, 2333 Metairie; Frank Sanders, 2 mois, 2217 Howard; Lestage Lerd, 39 ans, 2477 Chestnut; Mary Macvina, 26 ans, 1208 Pauline; Elizabeth Fleron, 40 ans, 2222 Arabelle.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District

[illegible] Schultz vs John A. Spear; séquestration de biens.

Union Harbor Paper Co. vs Jas. L. Leonard; action en recouvrement de $[illegible] sur des billets.

A. L. Gardner et Cie vs George Grogan et Cie; réclamation de $[illegible] sur un contrat.

Mary Hayes vs New Orleans Railway [illegible]; dommages $25,000.

A. Hardwick & Cie vs Robert S. Levy; saisie de $[illegible].

Louis Moise vs Mme Adele Zimmerman; [illegible] sur un jugement.

[illegible] vs John M. Le[illegible]; action en recouvrement de $30 sur des billets.

Mme Josephine Wolf vs H. [illegible]; [illegible].

M. M. Levy vs E. G. Schwartz; recouvrement [illegible].

[illegible] vs Wm. [illegible]; recouvrement de billets.

[illegible] vs Mme [illegible]; séquestration de biens.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin

Emprunts:

M. F. Carlisle, département de Louisiane, actes de vente; Rita Tavel, larcin; port d'arme cachée et attaque à main armée; Frank Nery, attaque à main armée.

Continuations:

A. et J. Nelson, arrêt [illegible] d'emprisonnement.

Acquitté:

Charles Levy, port d'arme cachée.

Mises en caution:

Rinaldo Frasier, menaces.

FAITS DIVERS

Testament enregistré.

Le testament de Marie Richert a été enregistré hier à la cour civile de district. Ce document est court et [illegible]. La testatrice y donne à Jean Victor Richert tout ce qui le possède à [illegible].

HOTEL DE VILLE

Hier M. Frank T. Howard, moyennant $8,000, s'est rendu acquéreur du terrain qui a été vendu en arrière de l'Hôtel-de-Ville.

Il a acheté l'emplacement sur lequel se trouve la synagogue.

—Le Bureau des Commissaires du service civil a tenu hier matin une séance spéciale sous la présidence de Son Honneur le Maire P. Capdevielle. La plus grave affaire qui ait été traitée dans cette réunion, est la communication qui a été faite par M. Hardee, annonçant au Bureau que M. Charlton, l'inspecteur en chef de son département, avait été suspendu de ses fonctions à la suite du rapport soumis par les experts.

M. Hardee a accusé M. Charlton de grave négligence dans l'exercice des fonctions dont il avait assumé la responsabilité. Le bureau a désigné le vendredi 23 octobre comme le jour auquel M. M. Charlton devra comparaître devant lui et répondre aux observations et aux reproches qui lui ont été faits.

Une autre communication avait trait à E. A. Maloney; elle a été soumise par le commissaire Bishop. Maloney, taxé à 60 jours sans émoluments pour cause d'ivresse constatée a repris ses fonctions.

John Clements et Pierre Rozes doivent être de nouveau avertis qu'ils doivent se présenter comme témoins devant le Bureau, ce qu'ils n'ont pas fait encore après avoir été présents deux fois. S'ils ne répondent pas à cette troisième convocation, on remettra leur affaire à l'avocat de district.

Le maire Capdevielle a fait remarquer que l'envoi des avis par la poste était un mauvais procédé, car presque toujours on n'en tient pas compte. Selon le maire, il serait plus sûr et plus pratique d'envoyer ces avis par le messager du Bureau, ce qui éviterait des complications. Le procédé du maire a été trouvé excellent et sera adopté.

—Le président Trainer et le secrétaire Tom Harrison, de l'association des arrimeurs, se sont présentés au bureau du maire, Hôtel-de-Ville, dans le bureau du maire, avec deux autres de leurs délégués, dans le but de s'informer si le contrat nouveau, fait entre l'association et les agents, avait été rédigé par Son Honneur.

Cette pétition a été remise au commissaire des travaux publics, qui va envoyer une escouade d'ouvriers pour donner satisfaction aux plaignants.

—Les chefs des divers départements ont visité la nouvelle maison de détention, en compagnie des membres du comité des édifices publics, pour se rendre compte de ce qui reste à faire dans cette construction.

Le résultat de l'enquête qui a été faite sera communiqué au conseil mardi soir.

Agents d'immigration.

Cent vingt agents d'immigration avant à leur tête M. E. E. Barclay, commissaire du Missouri Pacific Railway, sont arrivés à la Nouvelle-Orléans hier matin. Leur invasion pacifique avait un côté pittoresque et original.

Un coup d'œil sur cette foule prouvait que leur réception avait dépassé leur attente. On les a tous installés à l'Hôtel St Charles.

Le Bureau d'immigration comprend environ 425 membres.

Le train qui amenait le convoi était en retard de quatre heures.

MM. Tom Richardson, Barclay, W. L. Hartman, de Pueblo, Colo., Nat. Wetzel, de Kilbourn, Wis., ont fait des discours à la convention tenue dans la salle de l'Union Progressiste à 2 h. 30 p.m. L'assistance a été fort intéressée par les aperçus que les orateurs ont pu leur donner sur la Louisiane et sur les industries qui y prospèrent.

On se propose aujourd'hui de promener les délégués en trolley car et sur le fleuve.

Comité Central d'Etat.

Le comité central démocratique de l'Etat a été appelé à l'ordre à 12:50 heures, hier après-midi, au club Choctaw par M. E. E. Kruttschnitt, à l'effet de considérer l'adoption des dispositions à prendre pour le succès des primaires qui ont pour but de faire les nominations. M. Kruttschnitt, en sa qualité de président, a fait un rapport verbal et a annoncé que le sous-comité n'avait pas encore terminé son rapport. [illegible] des Odd Fellows, rue du Camp.

Une objection sérieuse appuyée par plusieurs membres, entre autres MM. Brewster et Fitzpatrick a été faite au sujet du projet établissant que les commissaires et les commis des élections seraient tirés au sort. Cette loterie a paru avoir des inconvénients qui en ont décidé l'abandon.

A la reprise de l'audience M. Kruttschnitt a présenté le rapport du sous-comité.

Après une courte discussion, le rapport a été approuvé tel qu'il a été présenté par le sous-comité. L'ouverture des élections primaires aura lieu le 20 janvier au lieu du 9 décembre.

Après l'adoption du rapport la séance a été levée.

A LA COUR CIVILE

La cour civile de district a hier ouvert ses portes pour la saison 1903-1904. Comparativement au temps des vacances, la maison de cour était fort animée. Avocats et intéressés semblaient heureux de se retrouver.

Evidemment il y a des procès qui attendent leur décision et des plaideurs qui attendent impatiemment la date à laquelle on fixera leurs réclamations, mais somme toute il y a point d'affaires très importantes.

Il n'y a que trois juges qui siègent actuellement: les juges John Saint-Paul, W. B. Sommerville et Georges H. Théard. — Le juge T. C. W. Ellis, le doyen des juges de la cour civile, est retenu par la maladie, et le juge King est immobilisé par le grave accident qui a failli lui coûter la vie. Il ne pourra probablement pas se rendre à la Cour de sitôt.

Fracture.

Harry O'Brien, qui demeure rue Lafayette, 2951, en travaillant dans le magasin de Preston et Stauffer, rue Magazine, 640, a eu la jambe droite fracturée par la chute d'un sac de café. Il a été transporté à l'hôpital.

Trois négresses arrêtées.

Josephine Campbell, Hattie Watts et Dollie Wilson, trois femmes de couleur, ont été arrêtées rue Freret 2210, hier après-midi par le sergent de police Hevran.

Elles sont accusées d'avoir maltraité une femme du nom d'Ida King qui se trouve actuellement dans un état critique sur la plantation Diamond à la suite des coups qu'elle a reçus. Le shérif A. Madere, de la paroisse de St-Charles, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier soir et a pris charge des femmes.

Fugitif arrêté

A dix heures et demie, hier soir, Rudy Franklin, un jeune homme de 22 ans a été arrêté à l'angle des rues Lafayette et Baronne par les détectives Woodworth et Dantonio.

Il est sous le coup d'une accusation de vol à Memphis.

Accident

M. Benjamin J. Lawrence, qui demeure rue Berlin 1326, se promenait en automobile hier après-midi, lorsqu'en tournant à l'angle de l'avenue Palmer et de la rue Franklin sa machine a versé. M. Lawrence, jeté à terre, a eu la hanche gauche fracturée. Il a été conduit à l'hôpital Touro.

Vol.

James M. Frazer de Chatawa, Miss., a passé la nuit de mercredi en société de trois individus qu'il avait rencontrés dans un débit de liqueurs. Après avoir copieusement fêté la dive bouteille il s'est endormi sur un escalier rue Dryades, près Howard.

En s'éveillant à deux heures et demie du matin, il s'est aperçu que son porte-monnaie contenant $[illegible] avait disparu.

Fineran arrêté

Joseph Fineran, qui, avec son frère Jean, avait causé la fermeture d'une maison de jeu rue Royale il y a quelques semaines, a été arrêté rue du Camp, hier après-midi, par l'agent de police Anderson.

[illegible] attaquait les passants et se conduisait comme un homme irresponsable de ses actes.

Ventes inscrites au bureau d'hypothèques

Louisa Peters à Wilhelmina Schmiegs, un terrain borné par les rues St-Philippe, Bell, Moss et Hagan, $700.

Wm. L. Frantz à la American Homestead [illegible], un terrain borné par les rues Dupré, Gayoso, Painyre et Cleveland, 500.

Vve N. Swag à O. Knipp, quatre terrains bornés par les rues Jane, Franklin, Liberté et Girod, $3,500.

Bernard Von Schlemmer à Mme Magdelena Lenz, un terrain borné par les rues Baronne, Delord, Carondelet et Calliope, $3,750.

L. P. M. Petit à Mme J. Gondolfo, un terrain borné par les rues St-Pierre, St-Claude, Tremé et Promenade Caronde[illegible], $1,850.

Jean Parent à Mme J. B. Pelier, un terrain borné par les rues Tourny, Urquhart, Marais et Français, $1,500.

Mme Julius Schwabe à Mme Kate Brown, un terrain borné par les rues Jersey, Valence, Laurel et Claiborne, $1,200.

Empoisonnement.

Dix-sept personnes viennent d'être victimes d'un empoisonnement qui fort heureusement n'a pas eu de suites fatales.

Mme Annie Bergmann tient une pension rue Carondelet et dimanche et lundi dernier, après le dîner, dix-sept personnes ont été prises de vomissements. M. Jos Bergmann, ainsi que les trois enfants de Mme Bergmann et les trois domestiques de couleur ont été les plus sérieusement atteints.

Le docteur Borey, qui soigne les malades depuis ce moment, n'a pas encore déterminé la nature du poison absorbé, mais d'après les symptômes il provient d'un poisson.

Une des personnes est encore à l'hôpital Touro.

M. F. CHARLEY

M. F. Charley, directeur de l'opéra de la rue Bourbon, est arrivé hier matin d'Europe [illegible] a recruté une troupe qui, il en est convaincu, fera sensation.

M. Charley va sans tarder se mettre à l'œuvre et préparer sa saison, dont l'ouverture est fixée au 10 novembre.

Espérons que les travaux de la rue Bourbon seront terminés pour cette date et que rien ne viendra entraver l'accès du Théâtre de l'Opéra.

La troupe s'embarque le 24 octobre prochain au Havre et sera conséquemment à la Nouvelle-Orléans le 2 ou le 3 novembre.

M. Charley est particulièrement fier du dernier engagement qu'il a conclu, celui de Mme Dressler Giancoli, un contralto de grande renommée qui triomphe dans "Carmen" et donne à Messaline un rôle incomparable.

PETITES ANNONCES.

TROIS [illegible] des comptes d'épargnes [illegible] 12 [illegible] Safe-Deposit [illegible] M. Brigance. 14 oct—1sem

40 EBOUCHES IMPORTANTS

THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY

Aucune embarras pour répondre aux questions

Agent Chargement Nord de Chars et Tickets

Pour les services experts des passagers demandez à [illegible] GRAHAM Agent des Passagers et des Billets, Hôtel Richelieu.

PETER GALLAGHER,

ENCANTEUR

—Et Agent—

Propriétés Foncières et Assurance

[illegible]

No 816 rue Gravier

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont [illegible] les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au [illegible].

Liste de subsistances.

POUR OCTOBRE 1903.

Artigues Bernard	Maumon Michel
Bagué Paul	Marseille Jean
Bosse Vve Mad	Moreau Henri
Bichier Louis	Pers Louis Pierre
Debray Pierre Mar.	[illegible]
Dubos Joseph	[illegible]
Gaillaure Louis	[illegible]
Lacaze Jean	[illegible]
Lamothe [illegible]	[illegible]

[illegible]

MARIAGE.

MILTENBERGER-RICHARDSON—Mariés mercredi, le 14 octobre 1903 par le Très Rév. Père Henry C. Maring S. J. à église de l'Immaculée Conception Mlle CORINNE ELISABETH RICHARDSON à M. WILFRED LOUIS MILTENBERGER.

16 oct—1f

DÉCÈS

DUCLOS—Décédé hier soir 15 octobre à 6 heures a.m. âgé de 63 ans PIERRE DUCLOS natif de Tre Hautes-Pyrénées, France. Les amis et connaissances des familles Duclos et Dubos sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui vendredi 16 octobre 1903 à 10 heures précises du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence No 627 rue des Français entre Royale et Chartres.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

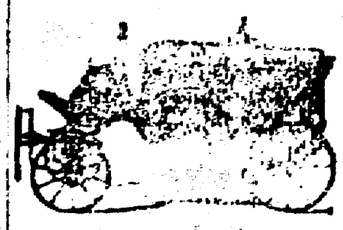

Henri Bonnot, Directeur

No 422 [illegible]

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE,

GERANT,

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nouvelle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 4276.

Nous faisons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

[illegible]

TELEPHONE 3021

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

AMUSEMENTS.

ST. CHARLES Orpheum

Pauline Hall, Lew Hawkins, Grand Leon, Crawford et Manning, Wenona et Frank, Henry Tate, Charles Dickson et Compagnie, Scènes Animées.

Loges—10c, 25c et 50c.

13 oct—5f Matinée—10c et 25c

GRAND. Toute cette Semaine.

Mat. [illegible] Vendredi et Samedi, à 2 p.m.

Eastonville Stock Co.

Présente une pièce produite [illegible] du puissant meloitrame anglais.

MAN'S ENEMY.

Dimanche Matinée 18 Octobre: PLUM AND HEAD WILSON. 13o 1—5f

TULANE CE SOIR et toute la semaine. Matinée Samedi Seulement.

De Wolf Hopper

Et sa Compagnie à Opéra dans une Production Magnifique du Chef-d'œuvre de Charles Dickens.

Mr. Pickwick.

La semaine prochaine—LADY ROBBS DAUGHTER, avec Fay Davis et la Empire Theatre Co. de New York.

13 oct—5f

CRESCENT Ce Soir et toute la semaine. Matinées: Mardi, Jeudi, et Samedi. Les Voici! Les originaux MURRAY & MACK. Dans [illegible] Partition du Succès de la Saison A NIGHT ON BROADWAY (Gaieté) (Beauté) 50—Une Remarquable Compagnie de—50. La semaine prochaine—AL. G. FIELD

13 oct—5f

Excursion des Banquiers! SOUTHERN PACIFIC. "Sunset Route."

Le SOUTHERN PACIFIC "Sunset Route", a établi le service d'un convoi spécial connu comme le BANKERS SPECIAL, quittant la Nouvelle-Orléans le 13 octobre, à 11.55 a.m. pour San Francisco, arrangement spécial service spécial, au taux de $97.50 pour aller et le retour. Billets en vente du 8 octobre au 17 inclusivement, bons pour le retour jusqu'au 30 novembre. N'arrêtant en route.

Souvenez vous que cette route est la meilleure pour l'Arizona, le Nouveau Mexique, l'Ancien Mexique et la California.

Pour renseignements complets, billets pour convois réservés, s'adresser au BUREAU DES BILLETS à l'encoignure des rues Canal et St Charles.

W. H. MANTERS, Gérant du trafic.

F. S. DICKER, Asst G. P. and T. Agent.

EXCURSIONS DU DIMANCHE A BAY MARCHE SUR LE NEW ORLEANS, FORT JACKSON ET GRAND ISLE RAILROAD

Les trains partent d'Algier à 8 heures a.m. et arrivent à 7.35 heures p.m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY, Surintendant.

CHARBON.

Charbon Pittsburg.

Charbon Alabama.

Charbon Anthracite.

Coke de Gaz et Fonderie.

W. G. COYLE & CIE.,

5123 RUE CARONDELET.

Coin Union. Phones: 311 et [illegible]

Cour succursale: 4716 rue Magazine, Coin Valence. Phone [illegible]

Restaurant Victor,

209-211 RUE BOURBON.

Ce Restaurant vient d'être remis à neuf, entièrement prêt à recevoir ses hôtes. Bonne cuisine. Garçons attentifs. Salles à manger privées avec éventails au plafond et rayons de lumière du gaz. Lunch à midi et table d'hôte de 4 à 8 p.m. Pension à la journée ou à la semaine. Plan Américain ou Européen.

PRIX MODIQUES.

Succursale de l'Hôtel Bère, 126 rue Bourbon.

1er oct—6m

Lavedan commençant à partager à son tour l'optimisme de son complice.....D'ailleurs, notre intérêt te répond de notre obéissance.

—Oui, reprit la jeune femme avec un imperceptible tressaillement des lèvres.....Vous avez raison!

—Ainsi, tu es prête à réintégrer l'hôtel des Champs Elysées?

—Puisque vous m'affirmez tous les deux que c'est nécessaire....

—Et quand rentrerai-tu chez José Rivas?

—Quand vous voudrez...Tout de suite, si vous l'exigez.

L'aveugle répliqua:

—Nous n'exigeons rien, Rolande!....Nous nous en rapportons entièrement à toi!

—Mais il me semble cependant, fit Jacques, que plus tôt nous ramènerons l'enfant à son père, mieux cela vaudra.

—Eh bien, je suis à votre disposition....Le temps de mettre mon chapeau et de prendre mon manteau.

—Hâte-toi!

La jeune femme sortit.

Tandis qu'elle remontait dans sa chambre, les deux complices, tout à leur joie exubérante, se congratulaient mutuellement.

—Cette fois, disait Brunemont, José Rivas comprendra qu'il serait imprudent que sa pupille ne changeât pas rapidement de tutelle.....C'est un mari qu'il faut à cette enfant!

—Tu as raison!....Il importe d'arrêter séance tenante la date du mariage....Il faut pour nos projets que, dans quinze jours, ce soit une chose faite.

—Compte sur moi!

Rolande piquait son chapeau sur sa tête lorsque Clarisse entra dans la chambre.

—Où allez-vous? demanda la Poivrotte.

—Je rentre chez José Rivas!.....Il frondeur la fille de Michel.

Son interlocutrice eut un geste de stupéfaction.

—Vous cédez à ces misérables après ce que vous m'avez confié!....Après ce dont nous sommes convenues....

—Oui, j'ai réfléchi....Ils m'ont dit, continua-t-elle avec amertume qu'il s'agissait du bonheur de mon enfant.

—Ah! ricana Clarisse avec énergie, Dieu m'est témoin que j'adore ma fille, mais je ne voudrais pas acheter le sien à ce prix là!

Rolande se rapprocha d'elle et d'une voix profonde:

—Ayez confiance, Clarisse!... murmura-t-elle.....C'est pour nous, c'est pour notre victoire commune que je pars!....

La Poivrotte la regarda longuement, reprenant confiance.

Elle se demandait même si elle n'agirait prudemment en remettant à Rolande la lettre de Vélizy qu'elle ne sentait plus en sûreté depuis que l'aveugle en connaissait l'existence.

Rolande aussi avait les yeux fixés sur Clarisse. Elle semblait deviner que la malheureuse avait des mots sur les lèvres qu'elle ne se décidait pas à prononcer.

En effet, la Poivrotte hésitait. Rolande était sincère....Mais c'était la fille de Michel Cartigny....

D'ailleurs, ce papier avait un trop grand prix pour qu'il fût possible à Clarisse de s'en dessaisir....

Ah! si elle avait su que José Rivas et Georges Davenesle ne faisaient qu'un seul homme!

Les deux femmes se serrèrent la main avec effusion sans prononcer une parole de plus.

—J'ai envoyé chercher une voiture dit Jacques à Rolande quand la jeune femme rentra dans la pièce où il l'attendait avec Michel.

—Partons!

—Un dernier baiser à ton vrai père mon enfant! fit avec componction l'aveugle....Songe que tu ne me verras plus maintenant qu'à la sacristie!....

Rolande eut un geste de répulsion qui échappa naturellement à Michel.

Jacques tournait le dos, occupé à mettre ses gants.

La jeune femme tendit son front à l'aveugle.

—A ce soir, dit celui ci à Jacques....Tu viendras me raconter comment se sera effectué ce retour.

—Compte sur moi.

Les deux hancés disparurent.

Laverdac resté seul se frotta les mains.

Rolande avait cédé!....

La première moitié du plan conçu par l'aventurier était en bonne voie.

Si la vraie Denise ne reparaissait pas à l'horizon, Jacques aurait le temps d'épouser sa maîtresse.

Sans cette lettre maudite si malencontreusement retrouvée par la Poivrotte, le succès de Michel aurait pu être complet.

Il avait décidément eu tort d'employer la violence auprès de Clarisse....C'étaient la ruse et la douceur auxquelles il aurait dû recourir....La réussite était à ce prix.

Retrouvant définitivement la maîtrise complète de soi-même, il se retourna auprès de la Poivrotte.

Ce n'était plus le forcené qui voulait, la veille, broyer sous ses talons celle qui lui résistait.

Il affectait, au contraire, un air contrit en se retrouvant en présence de sa victime.

—Clarisse, dit il, j'ai eu tort de te parler comme je l'ai fait à propos de cette lettre....Mais il n'est jamais trop tard, n'est-ce pas, pour reconnaître ses torts?....

Elle ne répondit pas et jeta sur lui un regard soupçonneux, se demandant si elle ne préférait pas sa fureur à cet air doucereux.

Il continua:

—Aussi je sollicite mon pardon humblement, à genoux si tu m'y forces....Je tiens, vois tu, à ce que nous redevenions deux bons amis comme autrefois!....

—Jamais! répondit elle.

—Oui....Je comprends....Tu es encore sous l'impression de la pénible scène que je déplore!....Tu dois bien me connaître, pourtant!....Tu sais que toutes mes souffrances m'ont aigri et rendu injuste!....Je t'affirme que je regrette ma conduite, et que je me repens de t'avoir maltraitée!

—Je ne te crois pas!

—Pourtant je suis sincère, je te l'assure!....Allons! Ne te montre pas impitoyable!....Il reste toujours une lueur de générosité au cœur des femmes, même quand elle [illegible] que le tien!....Je saurai te faire oublier tous les mauvais jours!

—Il est trop tard!

—Ne dis pas cela!....Ne cherche pas à me décourager!....Bientôt, vois-tu, nous quitterons cette maison où la lutte pour la vie a été si particulièrement dure....Bientôt, nous serons riches, et nous irons loin, dans un pays tranquille où personne ne saura notre histoire!....Là, je veux te reconquérir, Clarisse!....Je veux que tu me rendes toute ton affection....

En l'écoutant, la malheureuse se cachait le visage [illegible] mains, secouée par la honte et par le dégoût.

Le misérable ne l'abusait plus....

Elle sentait tout ce que ses intonations avaient de faux et de forcé.

—On dit, modula savamment Cartigny, qu'on ne saurait recommencer l'existence....Malgré cela nous essaierons, car tes reproches m'ont atteint au plus profond de mon être!....Oui, je me repens de tout ce que j'ai fait de mal.....Que veux tu? C'est un peu ta faute.....Tu étais si jolie!.....Pourtant, je ne t'accuse pas, car je sais que si je t'avais consultée, tu aurais repoussé avec horreur toute complicité dans ma mauvaise action....Mais je n'avais plus ma raison!....Songe que c'est pour t'avoir à moi seul que j'ai fait ce que tu sais!....Je te jure pourtant, Clarisse, sur le souvenir de notre amour, que si Georges Davenesle n'était pas mort, j'aurais le courage d'aller le trouver et de lui révéler toute la vérité!....Mais cette réparation n'est plus possible....Ah! si tu en avais une autre à me proposer!....

—Eh bien, oui, fit elle d'une voix lente....J'en ai une.

—Laquelle?....

—L'innocent n'est plus là, tu l'as dit, mais tu peux réhabiliter sa mémoire....Tu peux laver son nom de l'infamie que tu y as attachée!....Sa mère, du moins, ne courbera plus le front sous une honte imméritée!

—Tu as raison, fit humblement Michel, et je reconnais là ton grand cœur, Clarisse. Accomplis cette tâche que tu rêves de voir accomplie, sans doute, tu voulais l'assumer toi même.....

—Oui, fit courageusement la Poivrotte.

—Je te remercie de m'y associer....D'ailleurs, c'est une bonne inspiration que tu as là.....Faible et fatiguée comme tu l'es, peut être te serait-il difficile de réussir. Mon expérience et mon concours te seront, j'en suis sûr, une utile assistance.....Mais, pour que les juges aient le moyen de rendre l'honneur au nom de Davenesle, il faudra leur fournir la preuve qu'il a été faussement accusé.....Cette preuve que tu possèdes, confie-la moi.

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT LES GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Avez soin de demander "Mrs. Winslow's Soothing Syrup" et de n'accepter [illegible]

Vingt-Cinq Cents la Bouteille

Lo-ryo—1a